

MRC DE TÉMISCAMINGUE

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

819 629-2829 / 1 855 622-6728

✉ mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

DÉPÔT DE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES SECTEURS NORD ET SUD DU TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie, le 22 janvier 2019 – Les nouveaux rôles d'évaluation des municipalités des secteurs Nord et Sud du Témiscamingue sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier dernier et seront valides pour les trois prochaines années, soit 2019-2020-2021. Un rôle d'évaluation est l'inventaire de toutes les propriétés d'une municipalité et sert de base à la taxation municipale.

Pour ce dépôt de rôle, quatre municipalités ont vu leur précédent rôle être reconduit pour les trois prochaines années. Cela signifie que les conditions du marché sur lesquelles étaient basées les valeurs du rôle étaient toujours représentatives du marché actuel. Les municipalités ayant vu leur rôle reconduit sont Kipawa, Notre-Dame-du-Nord, Guérin et Nédélec.

La municipalité de Rémigny, la ville de Témiscaming ainsi que Laniel et le Territoire non organisé (TNO) Les-Lacs-du-Témiscamingue ont fait l'objet d'une équilibrage. Ainsi, les valeurs des immeubles de ces territoires ont été revues afin qu'elles représentent la valeur réelle, c'est-à-dire une valeur marchande probable selon les conditions du marché qui prévalaient le 1^{er} juillet 2017.

La ville de Témiscaming a subi une baisse globale des valeurs d'environ 3 %, bien que des variations fluctuent selon le secteur géographique de la ville ou le type d'immeuble. À titre d'exemple, les propriétés se situant en bordure du lac Témiscamingue ont connu une hausse moyenne de 9 %.

Les propriétaires fonciers de la municipalité de Rémigny peuvent quant à eux s'attendre à une hausse moyenne de 21 %. Ce sont aussi les propriétés en villégiature qui subiront une hausse plus marquée de l'ordre du 44 %.

La hausse la plus marquée du rôle d'évaluation se situe dans les TNO; Laniel connaîtra une hausse moyenne des valeurs de 30 % et le TNO Les-Lacs-du-Témiscamingue, 49 %.

Les propriétaires seront avisés de leur nouvelle évaluation par le biais de leur compte de taxes et ce, prochainement. Entre temps, il est possible de consulter le rôle d'évaluation en ligne sur le site de la MRC de Témiscamingue au <http://www.mrctemiscamingue.org/services-aux-citoyens/evaluation-fonciere/> ou en contactant le service de l'évaluation aux coordonnées mentionnées ci-bas.

Demande de révision du rôle d'évaluation foncière

Les propriétaires touchés par un nouveau rôle d'évaluation peuvent demander une révision de leur valeur en complétant le formulaire prévu à cette fin et disponible en ligne ou directement à la MRC. Des frais sont exigés pour déposer une telle demande. Cette dernière doit être acheminée au service de l'évaluation de la MRC de Témiscamingue au plus tard le 30 avril 2019 et doit présenter des motifs valables.

Toute personne désirant davantage d'information sur leur valeur au rôle d'évaluation foncière peut contacter le service d'évaluation à la MRC de Témiscamingue par téléphone au 819 629-2829, poste 201 ou par courriel à caroline.gauthier@mrctemiscamingue.qc.ca

- 30 -

Source :

Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information :

Caroline Gauthier
Coordonnatrice du service de l'évaluation
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 221
caroline.gauthier@mrctemiscamingue.qc.ca